

NOISE : UN TEKNIVAL LÉGAL MAIS SURVEILLÉ

LE 4 MAI 2011 CHARLY ANDRAL

Le Teknival du 1er Mai a été rebaptisé le "Noise" et la constitution d'un dossier en bonne et due forme permet au festival d'obtenir le soutien du ministère de l'intérieur. Une victoire ?

L'année dernière le grand rassemblement Techno du premier mai vivait un exil forcé aux confins de l'Ariège. En 2009, le Teknival était interdit et certains véhicules transportant les sound systems saisis selon le Procureur de la République « *afin notamment de rechercher les auteurs d'infractions d'actes de terrorisme [...]* ». Cette année, stupeur : l'évènement réputé « *à haut risque* » se déroulera à moins de deux heures de Paris. Il sera massif. Les camions convergent depuis la Bretagne, l'Est, la Belgique. Certains ont fait la route depuis la République Tchèque, d'autres sont partis d'Italie. Les Anglais, nombreux et organisés, se sont regroupés en convois et ont loué un bateau pour arriver avec tout leur matériel.

Ce week-end, ce sont près de 170 sound systems qui s'installeront sur la base aérienne de Laon Couvron. Un pareil rassemblement, la planète Techno n'en avait pas vécu depuis des années. Face aux murs d'enceintes bricolés, des dizaines de milliers de teuffeurs vont danser sous les étoiles, deux jours durant... avec la bénédiction du Ministère de l'Intérieur. 2011 fera date. Pour la première fois autorisés et collectifs de sound systems se dirigent vers une co-organisation, une révolution lorsque l'on connaît le fossé culturel qui les sépare. On respire, un peu perplexe : les rassemblements Techno ne seraient plus, soudain, synonymes d'excès et de drogues ? Quelle mouche a donc piqué le nouveau locataire de la place Beauvau pour qu'il renonce ainsi à la matraque ?

Sortir de l'impasse

Chaque année, légalement ou non, le Teknival du premier mai rassemble des milliers de participants. Coup d'envoi de la saison des fêtes en plein air, il a toujours constitué un point de repère quasi sacré pour la frange la plus revendicative des cultures électroniques, une forteresse imprenable pour les pouvoirs publics. Au-delà des reportages à sensations et des faits divers sordides, le Teknival fait peur. Spectacle de la catharsis, de la transe, musique répétitive, l'évènement suscite l'inquiétude de l'opinion.



En 2007 le rapport du député Jean-Louis Dumont, bat pourtant en brèche nombre d'idées reçues et invite à la dédramatisation, statistique à l'appui. Seulement, expliquer « *qu'on se bat infiniment moins dans une fête techno que dans une fête de village* » est peu télégénique. Ni média ni gouvernement n'infléchissent leurs discours. Les uns insistent sur les drogues ,

les autres invoquent impréparation et risques d'accident. Entre interdictions et coups tordus, les dernières éditions avaient mis les sound systems dos au mur.

« *Il fallait que les choses bougent* » explique Mickaëlle Thibault, porte voix du mouvement. Quarante-sept ans et toujours passionnée, la teuffeuse exhorte l'ensemble des collectifs de musiciens amateurs à monter une organisation irréprochable. Le projet doit permettre d'éviter le pire, la saisie du matériel des artistes. Elle résume : « *Notre boulot c'était que les sound systems puissent venir sans avoir la boule au ventre* ». Peu à peu les collectifs se fédèrent et montent un dossier exemplaire : accueil, prévention, gestion des déchets et des risques, le tout adossé à une structure associative qui prendra en charge une partie des coûts liés à l'évènement.

Alors que depuis des années les politiques déploraient le caractère incontrôlable du mouvement, une telle initiative force cette fois le Ministère de l'Intérieur à jouer le jeu. Après d'âpres négociations il se résout à réquisitionner un terrain et invite les pouvoirs locaux à coopérer. Demeure néanmoins une équation politique difficile à résoudre : comment donner des gages à la scène Techno sans se départir du traditionnel discours de la fermeté ?

Le NOISE, la chèvre et le chou

En proposant de rebaptiser l'évènement, les médiateurs offrent aux pouvoirs publics la possibilité de ménager la chèvre et le chou. « *Ça fait longtemps qu'ils nous reprochaient d'appeler ça Teknival* » explique Ivan Boureau, impliqué dans l'organisation depuis plusieurs années. Aux yeux du grand public le terme est trop connoté. Son abandon permet aux responsables politiques de coopérer avec les organisateurs sans perdre la face, rendant le projet possible. Cette année le Teknival est donc rebaptisé le « *NOISE* ». Un nom-symbole est perdu mais la fête, elle, peut vivre. « *Et quelle fête !* » Devant le nombre de sound systems ayant répondu à leur appel les portes paroles du mouvement sont enthousiastes. L'esprit de l'évènement semble bel et bien intact : gratuité et droit d'accès à n'importe quel collectif musical souhaitant participer. Ivan Bourreau insiste : « *C'est le festival de la culture libre ! C'est libre !* ».

Quel impact sur le mouvement Free ?

Une fois passé le NOISE, les organisateurs espèrent un « *effet boule de neige* » sur une myriade de rassemblements de petite ampleur. Difficile cependant de partager leur optimisme alors que s'annoncent d'importantes échéances électorales, avec leurs cortèges de postures sécuritaires. Si par un tour de passe-passe l'État est parvenu à lâcher du lest sur un évènement phare, le parti majoritaire se refuse à repenser en profondeur son approche des scènes alternatives. Le cadre juridique dans lequel s'inscrit le mouvement Techno n'est d'ailleurs pas appelé à changer. Depuis 2001, la loi de Sécurité Quotidienne donne aux préfets le pouvoir d'interdire les « *rassemblements exclusivement festifs à caractère musical* ». Un pouvoir dont les représentants de l'État usent et abusent, maintenant en marge de la légalité une composante importante des cultures jeunes.

Au fil de son rapport Jean-Louis Dumont questionne :

“

« Comment pouvons-nous demander à ces jeunes gens de prendre leurs responsabilités si notre seule réponse à leur aspiration est "Non". Les législations, les réglementations doivent être pensées pour que globalement les événements puissent avoir lieu, le possible devant être le cas majoritaire, l'impossible le minoritaire. Encadrer, ce n'est pas interdire. »

”

C'était il y a trois ans. Depuis, aucune des propositions de l'élu n'a été adoptée. Le Teknival, lui, change de nom mais pas d'autorité de tutelle : les rassemblements technos sont toujours les seuls évènements musicaux qui ne dépendent pas du Ministère de la Culture, mais de l'Intérieur.

> Illustrations CC Flickr par **keyveinc** et **Xavier Spertini**

Vous pouvez retrouver nos articles sur le dossier festivals : **Jeunes artistes : laissez-les chanter** et **De Woodstock au Printemps de Bourges Crédit Mutuel**